

SPORT SCOLAIRE

Document EPS 2012 - 2013

Écoles primaires de la ville de Tours



SOMMAIRE

Page 2	LES PÉRIODES
Page 3	SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES SITES
Page 4	TABLEAU RÉCAPITULATIF – SITES/ACTIVITÉS/COMPÉTENCES/PÉRIODES/TRANSPORT
Page 5-6	BEFFROI (DOJO) SITE-FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 7-8	CHARPRAIE SITE-FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 9-10	CLOUET SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 11-12	COUSINERIE SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 13-14	GOLF DE LA GLORIETTE SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 15-16	HOCKEY TOURS CENTRE/SUD SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 17-18	KIN-BALL TOURS CENTRE SUD SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 19-20	MILLETIÈRE SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 21-22	MINIMES ESCALADE SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 23-24	MOLIÈRE/ST EXUPERY SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 25-26-27	PATINOIRE MUNICIPALE SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 28-29	PÔLE NAUTIQUE DU CHER SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 30-31	RASPAIL SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 32-33	VAN HAUWE (DOJO) SITE – FICHE SIGNALÉTIQUE
Page 34	LES 4 DOMAINES DE COMPÉTENCE
Page 35	INFOS UTILES
Page 36	FICHE DE VŒUX TOURS CENTRE/SUD
Page 37	FICHE DE VŒUX TOURS NORD

les 3 périodes de l'année scolaire

	4 semaines		3,5 semaines		3 semaines		10,5
	octobre		novembre		décembre		
PERIODE1	lundi	4	lundi	3	lundi	3	10
du lundi 1er octobre au vendredi 21 décembre 2012	mardi	4	mardi	3	mardi	3	10
10,5 semaines	jeudi	4	jeudi	4	jeudi	3	11
42 jours	vendredi	4	vendredi	4	vendredi	3	11
		16		14		12	
	42						

	4 semaines		2 semaines		4 semaines		10
	janvier		février		mars		
PERIODE2	lundi	4	lundi	2	lundi	4	10
du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013	mardi	4	mardi	2	mardi	4	10
10 semaines	jeudi	4	jeudi	2	jeudi	4	10
40 jours	vendredi	3	vendredi	3	vendredi	4	10
		15		9		16	
	40						

	2 semaines		4 semaines		4 semaines		10
	avril		mai		juin		
PERIODE3	lundi	2	lundi	3	lundi	4	9
du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013	mardi	3	mardi	4	mardi	4	11
10 semaines	jeudi	2	jeudi	4	jeudi	4	10
41 jours	vendredi	2	vendredi	5	vendredi	4	11
		9		16		16	
	41						

Situation géographique des sites sportifs

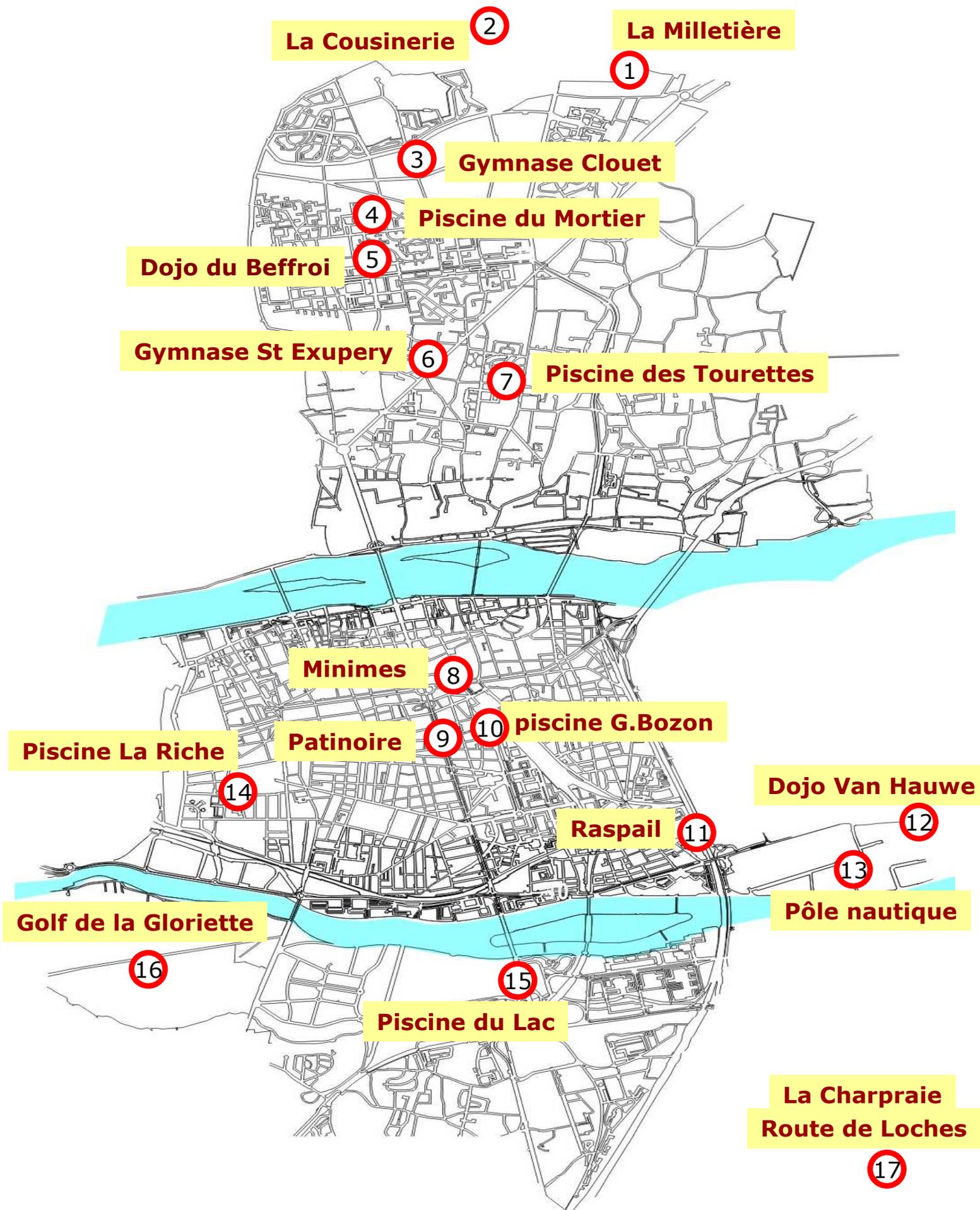


TABLEAU RÉCAPITULATIF

sites-activités-périodes-transport

sites	Réf. carte	page	Activités Compétence	Périodes	Cycle	Pour écoles de:	Transport
Beffroi (dojo)	5	5-6	Jeux d'opposition C3	1-2-3	CP au CM2	Tours Nord	Oui
Charpraie	17	7-8	Athlétisme/orientation C1/C3	1	3	Tours Centre/Sud	Oui
			Orientation/vtt C3/C2	3			
Clouet (gymnase)	3	9-10	Motricité C3	1	2	Tours Nord	Oui
			Cirque C4	2	3		
			Acrosport C4	3	3		
Cousinerie	2	11-12	Orientation C2 Jeux pleine nature C2/C3	3	2-3	Tours Nord	Non
Golf de la Gloriette	16	13-14	Golf C2-3	1-3	3	Tours Centre/Sud	Oui
Hockey Dans les écoles		15-16	Hockey C3	2	3	Tours Centre/Sud	Non
Kin-ball Tours centre/sud		17-18	Kin-ball C3	2	3	Tours Centre/Sud	Non
Milletière	1	19-20	Vélo C2	1-3	3	Tours Nord	Oui
Minimes (mur d'escalade)	8	21-22	Escalade C2	2	3	Tours Centre/Sud	Non
Molière St Exupery	6	23-24	Tir à l'arc C3	2	3	Écoles de proximité des sites	Non
Patinoire municipale	9	25-26-27	Patinage C2	1-2-3	2-3	Tours Centre/Sud/Nord	Oui
Pôle nautique du Cher	13	28-29	Kayak C2	1-3	3	Tours Centre/Sud	Oui
Raspail (gymnase/stade)	11	30-31	Jeux collectifs C3 Acrosport C4 Athlétisme C1	1-2-3	2-3	C. Bernard Flaubert Diderot Velpreau Michelet	Non
Van Hauwe (dojo)	12	32-33	Jeux opposition C3	1-2-3	2-3	Tours Nord	Oui
Piscine Carré d'ô (la Riche)	14		Natation C1 / C2	1-2-3	2-3	Tours Centre/Nord	Oui
Piscine Centre Aquatique du Lac	15		Natation C1 / C2	1-2-3	2-3	Tours Centre/Sud	Oui
Piscine G.Bozon	10		Natation C1 / C2	2-3	2-3	Tours Centre/Sud	Oui
Piscine Mortier	4		Natation C1 / C2	1-2-3	2-3	Tours Nord	Oui
Piscine Tourettes	7		Natation C1 / C2	1-2-3	2-3	Tours Nord	Oui

BEFFROI (DOJO)

Allée D'Arras à TOURS NORD

Description du site :

Salle spécialisée de judo avec deux espaces de jeu, vestiaires collectifs et toilettes



Responsable du site : Mlle BASMAISON Corine

 06 03 01 74 48

Coordinateur service des sports: M. MIGNON Christian

 06 89 21 83 72

Activités proposées : jeux d'opposition orientés vers le judo

Coordinatrice Éducation Nationale :

**Claire BEY- CPC EPS Tours Nord @ cptournord@ac-orleans-tours.fr
02 47 70 19 06**

Transport : KEOLIS

 06 13 12 27 05

BEFFROI (DOJO)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée :

jeux d'opposition orientés vers le judo

Niveaux des classes concernées et priorités :

du CP au CM2

Priorités :

. Écoles de proximité

Périodes de fonctionnement :

•**Période 1** : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012

•**Période 2** : du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

•**Période 3** : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Durée des séances :

•Durée de la séance 1 heure par classe

•2 classes par ½ journée

•9h à 10h – 10h à 11h ou 14h à 15h – 15h à 16h.

Transport:

Les classes, proches du site, se déplacent à pied, les plus éloignées en bus de ville (tickets écoles)

Tenue nécessaire :

Il est obligatoire que les enfants et les enseignants aient une tenue appropriée à cette salle de sport spécialisée :

- un pantalon de survêtement (ni pantalon de ville, ni "jean", ni jupe)

- un polo et/ou un haut de survêtement solide

Cette tenue de sport réservée à l'activité sur le tatami sera rangée dans un sac personnel. Ces vêtements doivent être propres, ils peuvent être usagés, les prévoir peu fragiles.

Règles particulières :

Les activités sur le tapis se pratiquent les pieds nus, propres.

Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés courts.

Tout objet métallique doit être retiré (montre, bague, barrettes...).

Activité jeux d'opposition orientée vers le judo:

S'opposer individuellement:

•Agir sur l'adversaire pour le contrôler, l'obliger à le retourner sur le dos, l'immobiliser.

•Savoir accepter le déséquilibre et la chute en toute sécurité.

•Assurer la sécurité de l'autre dans la chute.

Les situations organisées sont pour support les actions suivantes: se déplacer, tirer, pousser, porter, transporter, soulever, manipuler, maintenir, immobiliser, retourner, renverser, déséquilibrer, faire tomber, savoir tomber.

Dernière séance: tournoi d'évaluations

Encadrement :

L'activité est pratiquée en CO-EDUCATION : chaque enseignant reçoit l'aide d'une éducatrice municipale agréée par l'Inspecteur d'Académie.

Les deux enseignants travaillent en co-enseignement avec le groupe-classe et définissent les modalités d'intervention adéquates aux situations pédagogiques choisies.

Éducatrice Territoriale des Activités Physiques et Sportives : BASMAISON Corine.

CHARPRAIE

Parc de 29 hectares, situé à 10 km de Tours, sur la route de Loches :

- espaces boisés
- espaces aménagés pour la pratique des sports collectifs
- salle d'accueil pour l'habillage et le déshabillage



Responsable du site : M. Jean-Paul FOURNIE

☎ 02 47 28 00 14

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activités proposées : Orientation – Endurance – Athlétisme - VTT

Coordnatrice Éducation Nationale : C.P.C.

Corinne MARTIN CPC EPS Tours Sud @ corinne.martin@ac-orleans-tours.fr

Compagnie de transport : Kéolis ☎ 06 19 03 85 69

CHARPRAIE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activités proposées:

P1: Athlétisme et Orientation

P3: Orientation, VTT et sport co.

Périodes de fonctionnement:

Période 1 : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Niveaux des classes:

Les activités concernent les classes du cycle 3

La priorité sera donnée aux classes urbaines défavorisées par l'environnement proche et par le manque d'installations sportives à l'intérieur de l'école.

Jours de fonctionnement et durées des séances:

Les activités durent la 1/2 journée: prévoir 1 h pour le transport et la mise en tenue

Chaque séance hebdomadaire dure environ 2 heures.

Transport:

Des bus sont mis à la disposition des écoles par la Mairie de Tours.

L'organisation des circuits de ramassage s'effectue en fonction du secteur géographique et de l'éloignement entre les classes d'écoles différentes.

Prévenir, en cas de problème ou d'absence de la classe, le transporteur ou le coordinateur du service des sports.

➤ voir fiche du site

Tenue nécessaire:

La tenue de sport complète doit se trouver dans un sac. Elle comprend:

- 1 survêtement
- 1 paire de chaussures de sport

Les enseignants seront également en tenue de sport.

Activités:

À partir du projet de site, chaque enseignant prépare son projet trimestriel en tenant compte:

- Pour la classe, de la programmation des compétences et activités physiques réparties dans l'année scolaire et le cycle 3.

Réaliser une performance mesurée :

- Courir longtemps

Une rencontre entre élèves, sur la course de longue durée, sera organisée en fin de période.

- Activités athlétiques

- Courir – Sauter - Lancer

Une rencontre inter-classes, sur ce thème, clôturera la période.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'orientation

Un parcours nature clôturera la période (forêt de Larçay ou Bois des Hâtes)

S'affronter individuellement ou collectivement

- Jeux et sports collectifs

Un tournoi inter-classes clôturera la période

Matériel mis à disposition:

Le matériel sera fourni par la mairie de Tours

Encadrement :

Éducateurs de la Ville de Tours (ETAPS)

Sur le terrain, dans le cadre d'un échange au sein de l'équipe, l'enseignant prendra une ½ classe ; l'éducateur prendra l'autre ½ classe avec les possibilités de rotation selon l'organisation pédagogique choisie.

CLOUET GYMNASE

Description du site :

La salle de gym est une structure sportive de haut niveau située dans le complexe sportif du gymnase Clouet que la Ville de TOURS met à disposition des écoles de TOURS pendant le temps scolaire. Elle est équipée en agrès (poutres, barres fixes, parallèles...) et présente toutes les normes de sécurité obligatoires pour cette activité. Elle dispose aussi d'un praticable de 15 m sur 10 m propice à toute forme de jeux gymniques sur sol mou, acrobaties, acrosport, jeux d'opposition... Située dans l'enceinte du gymnase Clouet, elle bénéficie donc de toilettes et de vestiaires collectifs.



Éducateur responsable du site : Mme Émilie LECOQ
Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 21 21 43 62
☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée : expression corporelle et manipulation – cirque - acrogym

Coordnatrice Éducation Nationale :

Claire BEY- CPC EPS Tours Nord @ cptournord@ac-orleans-tours.fr
02 47 70 19 06

Transport : KEOLIS ☎ 06 13 12 27 05

CLOUET et ST EXUPERY (GYMNASES)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée:

P1: MOTRICITE
P2: CIRQUE
P3: ACROGYM

Site : Salle spécialisée gym. Gymnase Clouet à Tours-Nord ou gymnase St Exupery
(Sur projets précis élaborés en collaboration Enseignant/ETAPS).

Niveau des classes concernées et périodes:

Période 1 : du lundi 1 octobre au vendredi 21 décembre 2012 cycle 2

Période 2 : du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013 cycle 3

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013 cycle 3

Durée des séances :

1 séance d'une heure effective par semaine.

Transport :

Les classes proches du site se déplaceront à pied.

Pour les classes éloignées, le circuit sera jumelé avec celui de la Milletière.

Matériel mis à disposition :

Outre les agrès, les tapis de réception, les tremplins... indissociables, on peut disposer de cerceaux, de cônes, de cordes, de ballons en mousse (genre médecine-ball), de bloc-modules et gym-modules de différentes formes et tailles et matériel de cirque.

Tenue nécessaire :

Il est obligatoire que les enfants et les enseignants aient une tenue appropriée à cette salle de sport spécialisée :

- un pantalon de survêtement (ni pantalon de ville, ni "jean", ni jupe ou short).
- un polo et / ou un haut de survêtement.

Règle particulière : Les activités sur le tapis se pratiquent avec des chaussettes propres. Chaque enseignant devra se munir d'une trousse à pharmacie.

Activités :

La **MOTRICITE** s'appuie sur les fondamentaux de différents sports (gymnastique, athlétisme ...) et permet de développer la palette motrice (sauter, grimper, rouler, s'équilibrer ...) des enfants du cycle 2 et d'intégrer l'ensemble des facultés et des difficultés rencontrées dans les évaluations effectuées par l'enseignant.

Le **CIRQUE**: découverte des arts du cirque (acrobaties, jonglerie, équilibre, clownerie), préparation et réalisation d'un spectacle dans un interclasses de fin de cycle.

L'**ACROGYM** est définie comme une chorégraphie incluant des pyramides humaines, des liaisons gymniques au sol et un support musical. Les élèves, en petit groupe, prépareront et réaliseront un spectacle présenté en fin de cycle.

Encadrement :

L'activité est pratiquée en co-éducation : l'enseignant reçoit l'aide d'une éducatrice municipale agréée par le directeur académique. Les deux enseignants définissent les modalités d'intervention adéquates aux situations pédagogiques choisies, le maître développera une pédagogie privilégiant la mise en confiance et la conscience corporelle, tandis que l'éducatrice aura une approche pédagogique privilégiant certains aspects techniques élémentaires de l'activité et la prise de risque évaluée.

En cas d'absence de l'éducatrice, l'activité peut être conduite par l'enseignant. Penser à faire part des choix de l'enseignant (qui utilise ou non son créneau) au CPC, à la direction des sports et à la compagnie de car).

Animation pédagogique:

Une demi-journée pédagogique sera mise en place un mercredi (à définir)

COUSINERIE

Parc de la cousinerie :

Espace ouvert aménagé de 45ha, constitué de prairies, de bosquets, de bois, de zones humides et d'aires de jeux, d'accès permanent, destiné aux loisirs (jeux extérieurs, terrains de sports, pelouses autorisées, vélos autorisés dans les allées).

Trois aires ont été installées (aire 2 à 6 ans, aire 6 à 12 ans et grande pyramide de corde). Ces jeux sont complétés par des parcours d'orientation, des plateaux pour le basket et les jeux de ballon.



Éducateur responsable du site : Mme Céline DEGAM
Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 17 24 03 28
☎ 06 89 21 83 72

Activités proposées : course orientation

Coordinatrice Éducation Nationale :
Claire BEY- CPC EPS Tours Nord @ cptoursnord@ac-orleans-tours.fr
02 47 70 19 06

Transport : à pied ou bus ville

COUSINERIE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée:

- activités d'orientation

Périodes de fonctionnement:

Période 3: du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Écoles concernées:

- écoles à proximité du site

Niveaux des classes:

- L'activité concerne les classes du cycle 2 et 3.

Durée des séances:

- de 9h à 10h, 10h à 11h ou 14h à 15h, 15h à 16h

Pour les classes les plus éloignées, le déplacement étant plus long, les horaires pourraient être:

- de 9h30 à 11h et 14h30 à 16h

Transport:

- à pied ou en bus de ville.

Tenue nécessaire:

- Tenue appropriée en fonction des conditions météorologiques.

Activités:

cycle 2:

Adapter ses déplacements à différents types d'environnements

- lecture d'une carte et de sa légende.
- Positionnement sur la carte.
- Confrontation plan/réalité du terrain.

Mise en œuvre:

- Repérage à partir de photos, d'un plan.
- Recherche de balises, savoir positionner un objet sur une carte.

Exemples d'exercices d'évaluations de compétences de fin de cycle:

- Course en étoile
- Jeux d'orientation
- Jeu de piste
- Course d'orientation dans un milieu connu

cycle 3:

Adapter ses déplacements à différents types d'environnements ;

- Lecture de carte et de sa légende
- Identification d'un parcours à réaliser/ choix des déplacements.
- Gestion des déplacements (marche, course) et régulation des dépenses énergétiques (endurance).
- Pour les CM2, découverte de la boussole.

Mise en œuvre:

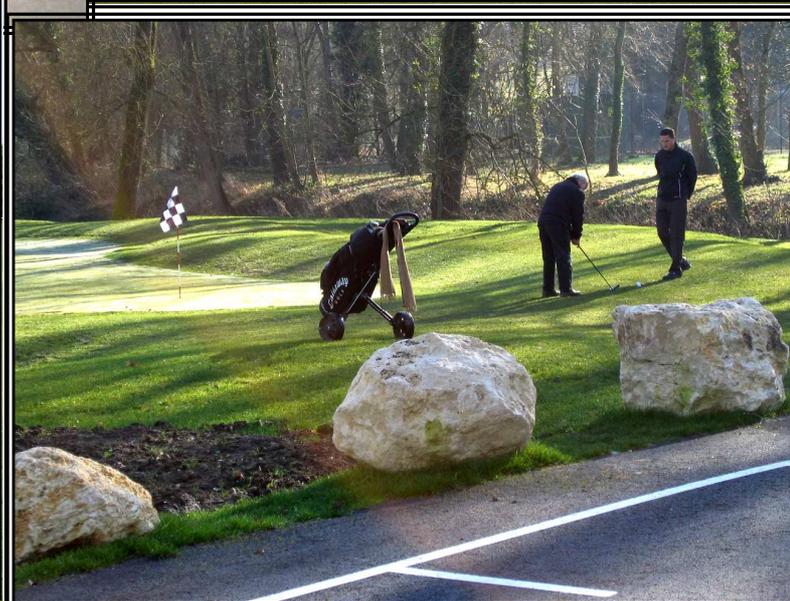
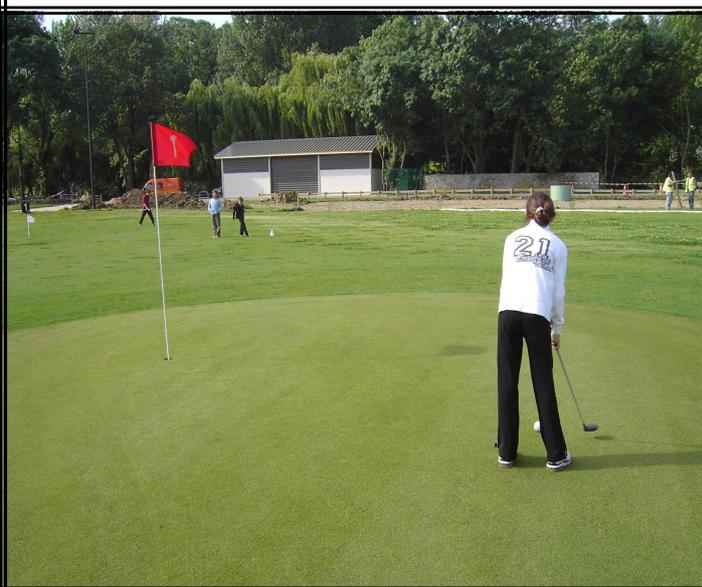
- Jeux d'orientation
- Course en étoile
- Course d'orientation en milieu connu. Pour les CM2 selon projet de classe, une course d'orientation en milieu inconnu (forêt)

GOLF de la GLORIETTE

Description du site:

4 zones d'évolution constituent le golf de la gloriette.

Le practice, le parcours 18 trous, le putting green et le green d'approche.



Responsable du site : **M.VAN HAUWE** ☎ 02 47 67 00 32

Coordinateur Éducation Nationale :

M. Laurent MASSE ☎ 02 47 70 19 17 @ laurent.masse@ac-orleanstours.fr

Coordinateur service des sports: **M.MIGNON Christian** ☎ 06 89 21 83 72

Transport : **KEOLIS** ☎ 06 13 12 27 05

GOLF de la GLORIETTE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée:

Golf éducatif

Site :

Sur le golf de la Gloriette.

Niveau des classes concernées :

Cycle 3 (CM1 et CM2)

Périodes de fonctionnement :

Période 1 : du lundi 1er octobre au vendredi 21 décembre 2012

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Durée des séances :

- 1 heure par classe
- De 9h à 10h ou 10h à 11h

Transport :

Déplacements effectués en bus (vers 8h35 pour la 1ère classe et 9h35 pour la 2ème)

Matériel mis à disposition :

Matériel adapté pour les élèves des écoles primaires: clubs, fer, putters et bois, appartenant au golf de la gloriette et à la Mairie de Tours.

Tenue nécessaire :

pas de tenue spéciale, mais des chaussures fermées et des vêtements adaptés aux conditions météorologiques du moment.

Encadrement :

- 1 éducateur diplômé du golf de la gloriette
- Le professeur des écoles
- 1 éducateur territorial des activités physiques et sportives.

Projet:

Faire connaître le jeu de golf et ses valeurs éducatives aux enfants des écoles de Tours en s'appuyant sur le projet pédagogique réalisé par les responsables du golf de la gloriette, de l'éducation nationale et de la Direction des sports de la ville de Tours.

Organisation de la séance :

Suivant les unités d'apprentissage, 2 à 3 groupes seront formés par les professeurs des écoles et iront sur les différents ateliers mis en place par les responsables du golf de la gloriette et les ETAPS ville de Tours.
10 à 11 séances sont prévues sur chaque période.

Sécurité:

Sur les premières séances, nous insisterons sur les positions des élèves pour ne pas se mettre en danger (coups de club accidentels).

Animation pédagogique:

Une animation pédagogique sera programmée un mercredi du mois de septembre, au golf de la Gloriette, pour les professeurs des écoles retenus pour cette activité.

Document:

Un document sera remis lors de cette animation sur le projet pédagogique du golf de la Gloriette.

HOCKEY - CENTRE et TOURS SUD

Activité proposée : Hockey éducatif

SITE D'ACCUEIL :

- dans les écoles de Tours Centre et Tours Sud



Responsable ville de Tours : M. COQUERET Sandy

☎ 06 64 30 18 52

Coordinateur service des sports: M. MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée : Hockey éducatif

Coordinateur Éducation Nationale :

M. Laurent MASSE ☎ 02 47 70 19 17 @ laurent.masse@ac-orleans-tours.fr

Transport : aucun

HOCKEY - CENTRE et TOURS SUD

FICHE SIGNALÉTIQUE

SITE D'ACCUEIL :

dans les écoles de Tours Centre et Sud

Activité proposée : Hockey éducatif

Niveaux des classes concernées et priorités :

CE2 - CM1 - CM2 (Cycle 3)

Classes de Tours Centre et Sud dont les enseignants acceptent les conditions de co-éducation précisées dans l'organisation pédagogique décrite aux chapitres Activité et Encadrement.

Période de fonctionnement :

- **Période 2:** lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

Jours de fonctionnement et durée des séances :

1 séance d'1 H 15 pour chaque classe :

. les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30

Nombre de classes :

2 classes par demi-journée de **la même école**

Tenue - matériel nécessaire :

Chasubles - plastrons de l'école

Tenue de sport obligatoire (survêtement ou jogging) et chaussures de sport.

Activité :

Cette activité sera organisée de façon à permettre aux enfants la découverte d'une pratique sportive et d'assumer des rôles différents. Les deux premières séances seront consacrées à la familiarisation avec le matériel, à la présentation des règles et à l'application globale du jeu.

A l'issue de ces séances, il sera procédé à un choix des améliorations à privilégier et une organisation des interventions pour habituer les enfants à jouer, à arbitrer (par équipe de 3) et à observer (par équipe de 5). La dernière séance donnera la responsabilité aux enfants d'organiser un tournoi.

Encadrement :

L'activité est pratiquée en co-éducation : chaque enseignant reçoit l'aide d'un éducateur agréé.

Les deux enseignants travaillent avec le groupe-classe. La formule la plus efficace sera l'intervention d'un enseignant face à un demi-groupe, chacun agissant en complémentarité :

- échauffement et mise en train par l'éducateur,
- 20 mn : groupe A - avec l'éducateur; le jeu, les rôles
groupe B - avec l'enseignant ; les exercices d'amélioration
- 20 mn : échange de groupe
- 5 à 10 mn : retour au calme, préparation de la séance suivante.

L'éducateur aura une approche privilégiant la connaissance, le respect des règles et la prise de responsabilités (arbitre, observateur).

L'enseignant cherchera avec les enfants les activités permettant de progresser dans les différents rôles.

KIN-BALL - CENTRE et TOURS SUD

Activité proposée : Kinball

SITE D'ACCUEIL : gymnases



Responsable ville de Tours : M. COQUERET Sandy

☎ 06 64 30 18 52

Coordinateur service des sports: M. MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée : kinball

Coordinateur Éducation Nationale :

M. Laurent MASSE ☎ 02 47 70 19 17 @ laurent.masse@ac-orleans-tours.fr

Transport : aucun

KIN-BALL - CENTRE et TOURS SUD

FICHE SIGNALÉTIQUE

SITE D'ACCUEIL :

gymnases de Tours Centre et Sud (selon disponibilité: Jean MACE, Anatole FRANCE, Jean MERMOZ, RABELAIS, RASPAIL)

Activité proposée : KINBALL

Niveaux des classes concernées et priorités :

CE2 - CM1 - CM2 (Cycle 3)

Classes de Tours centre et Sud, à proximité des gymnases concernés, dont les enseignants acceptent les conditions de co-éducation précisées dans l'organisation pédagogique décrite aux chapitres Activité et Encadrement.

Période de fonctionnement :

- **Période 2:** lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

Durée des séances :

1 séance d'1 H 15 pour chaque classe : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30

Nombre de classes :

2 classes par demi-journée

Tenue - matériel nécessaire :

Chasubles - plastrons de l'école

Tenue de sport obligatoire (survêtement ou jogging) et chaussures de sport.

Activité :

Cette activité sera organisée de façon à permettre aux enfants la découverte d'une pratique sportive et d'assumer des rôles différents. Les deux premières séances seront consacrées à la familiarisation avec le matériel, à la présentation des règles et à l'application globale du jeu.

A l'issue de ces séances, il sera procédé à un choix des améliorations à privilégier et une organisation des interventions pour habituer les enfants à jouer, à arbitrer (par équipe de 3) et à observer (par équipe de 5). La dernière séance donnera la responsabilité aux enfants d'organiser un tournoi.

Encadrement :

L'activité est pratiquée en co-éducation : chaque enseignant reçoit l'aide d'un éducateur agréé.

Les deux enseignants travaillent avec le groupe-classe. La formule la plus efficace sera l'intervention d'un enseignant face à un demi-groupe, chacun agissant en complémentarité :

L'éducateur aura une approche privilégiant la connaissance, le respect des règles et la prise de responsabilités (arbitre, observateur).

L'enseignant cherchera avec les enfants les activités permettant de progresser dans les différents rôles.

MILLETIÈRE

Description du site et matériel mis à disposition :

- Ancienne ferme du 12ème siècle, située dans la zone industrielle de la Milletière, accolée à un lotissement tranquille, riche de possibilités de circulation (rond-point, sens unique, plan complexe...).
- Site complexe avec grange, atelier de réparation et de stockage du matériel, terrain à bosses, parties herbeuses, sablonneuses, bitumées, sentiers, plateaux bitumés...
- Parc de vélos de différentes tailles, casques conformes, matériel de réparation.



Éducateur responsable du site : M.LE MOLGAT Patrick

☎ 06 37 22 37 28

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée : vélo

Coordinatrice Éducation Nationale :

Claire BEY- CPC EPS Tours Nord

@ cptournord@ac-orleans-tours.fr

02 47 70 19 06

Transport : KEOLIS

☎ 06 13 12 27 05

MILLETIÈRE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée:

- Bicycletteun prétexte pour éduquer à la sécurité.

Périodes de fonctionnement:

- **Période 1** : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012
- **Période 3** : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Niveaux des classes:

- L'activité concerne les classes du cycle 3.

Fonctionnement et durées des séances:

- 1 classe par ½ journée: 8h45 à 11h15 ou 13h45 à 16h15
- Un ½ groupe travaille avec l'éducateur sur le développement des activités motrices à vélo en situation de contexte réel.
- Un ½ groupe travaille avec l'enseignant sur les activités pluridisciplinaires en rapport avec l'activité pratiquée.
- La permutation des groupes a lieu au bout d'une heure.
Ces 2 pôles sont indissociables car complémentaires pour la cohérence du projet.

Règles particulières :

- En cas de conditions climatiques très défavorables (verglas, neige, pluie incessante), l'éducateur territorial prendra la décision d'annuler l'activité et préviendra les écoles concernées avant 8 h 30 (ainsi que le transporteur) ou 13 h 30.
- De même, l'enseignant préviendra l'éducateur territorial si sa classe n'assiste pas à certaines séances.

Transport:

- un bus est mis à la disposition des écoles par la Mairie de Tours.

Tenue nécessaire:

- Tenue appropriée obligatoire (survêtement, vêtement de pluie, gants (hiver), short et tee-shirt, tennis...).
- Matériel scolaire : crayons, support rigide pour écrire (calendrier PTT ou planchette par ex.), feuilles, carnets... selon séances prévues par l'enseignant.

Activités:

- Le travail mené par l'éducateur et celui mené par l'enseignant sont décrits précisément dans un dossier qui sera présenté, lors d'une animation pédagogique. Des pistes de travail en classe et des moyens complémentaires (documents divers, vidéos...) sur le thème du vélo et de la sécurité routière seront aussi proposés
- En cours de cycle ou pour le clore, il sera organisé plusieurs sorties cyclistes **adaptées aux compétences** du moment de la classe .
- Circuit en campagne, en ville, sur les bords de Loire et/ou du Cher, progressif dans la distance et la durée.

Agrément de bénévoles obligatoires (1 pour 6 enfants) à prévoir dès le début du cycle.

-indispensables seulement lors des sorties organisées à l'extérieur du site. (dès la séance 4)

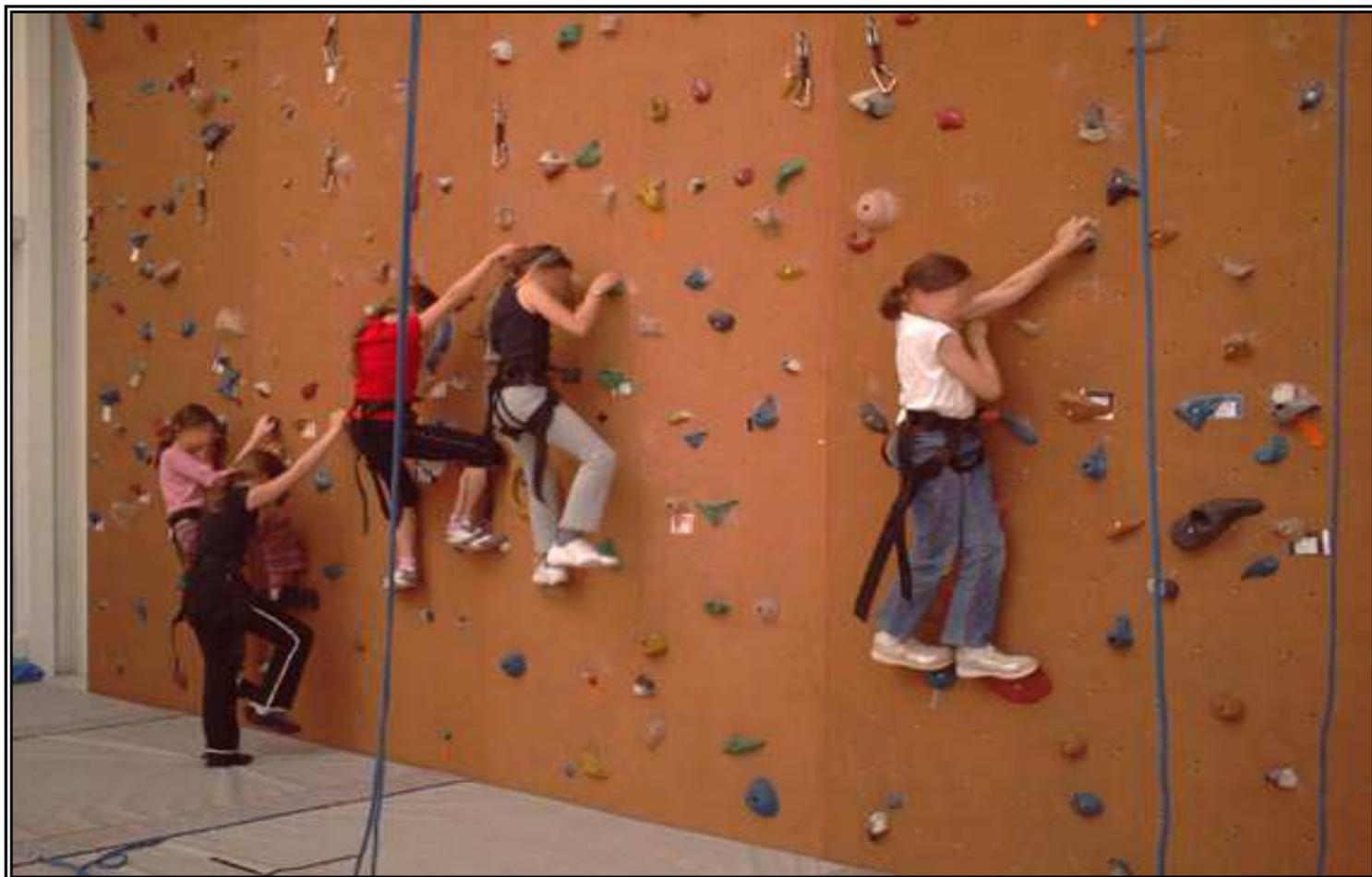
MINIMES MUR D'ESCALADE LE SITE

Site:

mur d'escalade du gymnase des Minimes Adresse: rue des Minimes (face au lycée Descartes)

descriptif du site:

Un mur d'escalade de 10 mètres de haut sur 25 mètres de large.
Vestiaires et sanitaires



Responsable du site : M.Laurent MULLER ☎ 02 47 28 00 14 ou 02 47 21 60 29

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian ☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée :

•Escalade sur structure artificielle, sans ou avec matériel de motricité

Coordinateur Éducation Nationale :

Me Corinne Martin ☎ 06 84 89 09 97 @ cptourssud@ac-orleans-tours.fr

Déplacement: À pied

MINIMES MUR D'ESCALADE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée:

Escalade sur structure artificielle

Période de fonctionnement:

Période 2: du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2012

Niveaux des classes:

L'activité est proposée aux classes du cycle 3 (CM1 et CM2) des écoles de proximité du gymnase.

Horaires de fonctionnement:

De 9h à 11h ou de 14h à 16h

Transport:

Déplacement à pied.

Matériel:

Matériel spécifique d'escalade (baudriers, mousquetons, cordes ...)

Tapis de sol

Plots, cerceaux, foulards...

Tenue nécessaire:

Survêtement et chaussures de sport obligatoires (chaussures propres apportées dans un sac).

Pour les cheveux longs, les attacher obligatoirement.

Activités proposées et principe de fonctionnement:

Cette activité sera proposée de façon à permettre aux enfants, la découverte d'une pratique sportive et d'assumer des rôles différents.

La première séance sera consacrée à la familiarisation avec le matériel et à la présentation de l'activité ainsi qu'aux règles de sécurité inhérentes à l'escalade.

Cette APS se déroulera sous forme ludique dirigée vers l'escalade (sans matériel et à faible hauteur), la finalité étant de grimper avec du matériel en fonction de ses moyens à une hauteur conséquente.

L'élève sera tour à tour grimpeur, assureur et spectateur actif (je guide).

Obligation de respecter le protocole départemental et de l'avoir toujours en sa possession.

Encadrement:

L'activité est pratiquée en co-éducation, chaque enseignant recevant l'aide d'un éducateur territorial agréé par l'éducation nationale.

La classe sera partagée en 2 groupes et tournera sur différents ateliers.

En ce qui concerne la grimpe verticale, **12 enfants maximum** seront sous la responsabilité d'un encadrant (4 grimpeurs et 8 assureurs). Référence au courrier de l'inspecteur d'académie et de ses recommandations de mars 2010.

L'accent sera donné sur une approche privilégiant le respect des règles et la responsabilité.

Animation pédagogique:

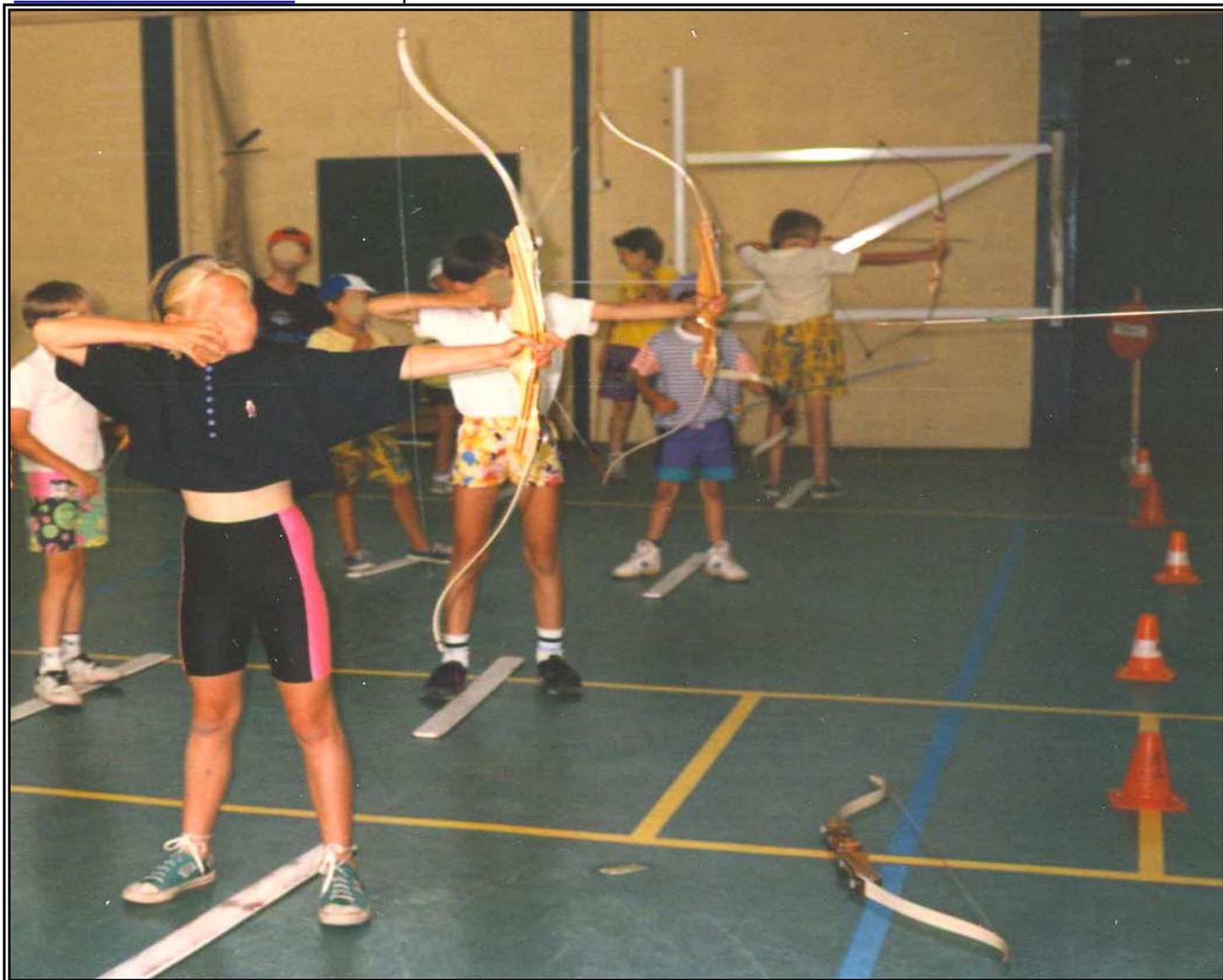
Une animation pédagogique se fera un mercredi du mois de septembre 2012 (date à déterminer), pour les enseignants ayant pris l'activité escalade.

MOLIÈRE et gymnase ST EXUPÉRY

Description du site: Gymnase de Saint Exupéry et école Molière

Activité proposée : tir à l'arc

Écoles concernées: écoles à proximité du site



Responsable du site ETAPS ville de Tours : M. D'HALLUIN Xavier ☎ 06 37 22 37 04

Coordinateur service des sports: M. MIGNON Christian ☎ 06 89 21 83 72

Coordinateurs Éducation Nationale :

Laurent MASSE ☎ 06 61 12 49 64 @ laurent.masse@ac-orleans-tours.fr

Claire BEY- CPC EPS Tours Nord @ cptournord@ac-orleans-tours.fr

☎ 02 47 70 19 06

Transport : à pied

MOLIÈRE et gymnase ST EXUPÉRY

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée :

- Tir à l'arc

Niveaux des classes concernées : CM1 ou CM2

- Écoles à proximité de l'école Molière (MOLIÈRE-C.BERNARD-MICHELET-S.PITARD) pour TOURS CENTRE
- Écoles à proximité du gymnase Saint Exupéry (SAINT EXUPÉRY-VICTOR HUGO-C.PEGUY-JEAN DE LA FONTAINE) pour TOURS NORD

Période de fonctionnement :

- **Période 2:** du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

Jours de fonctionnement et durée des séances :

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi
- de 9h à 11h
- de 14h à 16h

Organisation de la séance:

- La classe sera divisée en 3 groupes:
 - 1 groupe au tir à l'arc avec l'éducateur
 - 2 groupes avec le professeur des écoles sur un projet transdisciplinaire au tir à l'arc.
 - **le professeur des écoles prendra contact avec le directeur ou la directrice pour connaître les salles pouvant être à disposition**

Déplacement :

- A pied

Matériel mis à disposition :

- arcs, flèches, carquois, cibles, chevalets et protège bras.

Encadrement:

- Professeur des écoles
- Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives agréé par l' éducation Nationale.

Projet pédagogique :

Le tir à l'arc stimule la vigilance des élèves. C'est une manière de répondre au manque d'attention. La représentation mentale de la gestuelle, très élevée au tir à l'arc, développe et renforce cette attention.

En raison de l'immobilité relative de cette activité, le cerveau est disponible pour:

- Recevoir et évaluer les prises d'informations des sensations corporelles
- Être rigoureux: l'élève va apprendre à ajuster son dos et son bassin, connaître la position de son corps et de ses segments et être capable de reproduire les mêmes gestes.

PATINOIRE MUNICIPALE

Description du site :

- . Patinoire de 56 m x 26 m
- . 2 vestiaires collectifs pour déposer uniquement les sacs et les vêtements
- . 1 grand local pour chausser et déchausser les patins prêtés et mettre les bonnets, les casques et les gants.



Responsable du site :

Mme Annie BOUTHELOUP/REIX ☎ 02 47 70 86 31 @ patinoire@ville-tours.fr

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian ☎ 06 89 21 83 72

Activité proposée : Patinage

Coordinatrice Éducation Nationale :

Blandine MALTERRE CPD ☎ 02 47 70 19 15 @ blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr

Transport : KEOLIS ☎ 06 13 12 27 05

PATINOIRE MUNICIPALE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée :

PATINAGE SUR GLACE

Niveaux des classes concernées et priorités :

Tous niveaux : de la Maternelle **Grande Section** au CM2 (CYCLES 2 et 3).

Écoles concernées :

- de proximité ou pouvant assurer leurs transports
- ayant peu ou pas d'installations sportives proches
- écoles de Tours Nord, Tours Sud et Tours Centre éloignées: transport possible pour quelques classes

-Classes accompagnées de leur instituteur (ou d'un responsable de l'école : échange de service possible) sachant patiner.

Périodes de fonctionnement : Année scolaire partagée en 3 périodes

• **Période 1** : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012

• **Période 2** : du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

• **Période 3** : du mardi 2 avril au vendredi 31 mai 2013: période de découverte et de manifestations particulières (pour les enseignants désirant découvrir l'activité patinage avec leur classe; un mini-projet pourra être envisagé sur cette période.)

Jours de fonctionnement et durée des séances

1 séance de 40 minutes par semaine, temps effectif sur la glace, pour chaque classe, les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :

. de 9 h 00 à 9 h 40 ou de 9 h 40 à 10 h 20 ou de 10 h 20 à 11 h 00

L'arrivée est prévue **20 minutes** avant la séance et le départ 15 minutes après (temps d'habillage et de déshabillage). Prévoir en sus le temps de déplacement.

Nombre de classes :

2 classes fonctionnent ensemble sur une séquence de 40 minutes.

Transport :

- Pour les écoles de Tours Centre: déplacement à pied ou prise en charge et organisation des transports par l'école
- Pour les écoles de Tours Nord: transport organisé par la ville de Tours, le jeudi matin de 9h40 à 11h et le vendredi matin de 9h40 à 10h20.
- Pour les écoles de Tours Sud et Tours Centre éloignées : transport organisé par la ville de Tours, le mardi matin.
- Si possible, groupement de 2 classes de la même école sur le même horaire pour le transport en bus. Les parents accompagnateurs pourront prendre le bus en fonction des places disponibles.

Matériel mis à disposition :

- Patins à glace (envoyer par mail, la liste des pointures avant la 1^{ère} séance, à l'adresse suivante patinoire@ville-tours.fr).

- Casque

- Matériel pédagogique : plots, haies, cerceaux, palets, anneaux, ballons, foulards, crosses de hockey...

Tenue - matériel nécessaire :

Un sac contenant une tenue de sport particulière pour l'activité :

. pantalon souple et chaud (jogging ou pantalon de K-Way sur jogging ou caleçon)

. vêtements chauds : anorak, pull ou blouson chaud (**pas de manteau**)

. **gants, bonnets, chaussettes hautes.** (bonnet à mettre facilement sous un casque : pour des raisons d'hygiène).

PATINOIRE MUNICIPALE

FICHE SIGNALÉTIQUE (suite)

Règles particulières :

- . L'enseignant ou son remplaçant doit être impérativement sur la glace, en patins, avec ses élèves.
- . La tenue vestimentaire de l'enfant est obligatoire.
- . Par mesure de sécurité, le port du casque est obligatoire et rien ne doit gêner sa mise en place. (cheveux et bonnets trop volumineux...)
- . Afin d'assurer un bon maintien des chevilles, il est recommandé de veiller à ce que l'enfant chausse des patins correspondant réellement à sa pointure. Il est inutile, voire déconseillé, de prendre une ou deux pointures supplémentaires (sécurité, confort...).

Activité :

Activité ludique et riche, vécue de façon adaptée selon l'âge des enfants :

- . au travers de situations problèmes (explorer, essayer, comparer, analyser)
- . en aménageant l'espace (parcours, ateliers)
- . en utilisant des objets (manipulation de petit matériel)
- . en jouant avec les autres (dans des jeux traditionnels et jeux de règles).

Aider l'enfant à :

- . "oser en sécurité", contrôler ses émotions face à des prises de risque évaluées
- . "s'équilibrer" dans des situations de plus en plus complexes : chuter, se baisser, se relever, se déplacer, s'arrêter, tourner, contourner, sauter, faire des figures, etc.
- . être rapidement autonome (mise aux pieds des patins, organisation) et agir en sécurité pour lui et pour les autres (respect des règles).

projets spécifiques : Voir document départemental "patinage sur glace aux cycles I, II, III"

S. Souny, c.p.d. en collaboration avec Annie Boutheloup-Reix, animatrice pédagogique municipale.

Encadrement :

→ L'instituteur de la classe ou un responsable de l'école sur la glace et sachant patiner ou prêt à apprendre avec la classe (échange de service possible).

→ Pour la maternelle : 4 ou 5 parents accompagnateurs afin d'aider les enfants à s'habiller, se déshabiller, chausser et déchausser les patins (Les parents ne sont pas autorisés à monter sur la glace).

→ 3 intervenants extérieurs, éducateurs spécialisés en patinage sur glace :

Annie BOUTHELOUP-REIX, Anne MERCADER et Rodolphe VOYNEAU.

Une rencontre entre les enseignants et les éducateurs aura lieu pour préparer l'activité.

L'unité d'apprentissage sera élaborée en concertation entre l'enseignant et l'éducateur, afin de préciser le projet de la classe :

- finalités
- modalités d'organisation (groupe classe, ½ groupe, 2 classes regroupées)
- formes d'évaluation (un passeport est donné à chaque élève en fin d'activité)
- formes de travail (ateliers, parcours, jeux...)

Le travail se fait en complémentarité entre le maître et l'éducateur ; l'un et l'autre intervenant conjointement auprès des enfants.

- l'instituteur donne les éléments nécessaires à une pédagogie adaptée à la classe, à ses projets et à chaque enfant.

- l'intervenant apporte les connaissances spécifiques de l'activité.

En cas d'absence de l'éducateur, l'instituteur (qui sera prévenu par la patinoire) prend l'engagement d'assurer lui-même l'activité.

De même, l'école préviendra la patinoire pour toute absence d'un enseignant

PÔLE NAUTIQUE des RIVES DU CHER

Activité: Canoë-Kayak **adresse :** Quai Georges Vallerey 37000 TOURS

Description du site :

Accueil dans les locaux du pôle nautique de l'aviron.

Initiation sur le Lac des Peupleraies puis sur le bassin du Cher.



Responsable du site : M.D'HALLUIN Xavier

☎ 06 37 22 37 04

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Coordinateur Éducation Nationale :

M. Laurent MASSE ☎ 06 61 12 49 64 @ laurent.masse@ac-orleans-tours.fr

Transport : KEOLIS

☎ 06 13 12 27 05

PÔLE NAUTIQUE des RIVES DU CHER

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée : CANOË-KAYAK

Niveaux des classes concernées et priorités :

CM1 ou CM2 .Il est fortement recommandé que les élèves aient profité d'un apprentissage de la natation auparavant (CE1-CE2) car l'activité canoë-kayak réclame la réussite à un test de capacité à la pratique des activités nautiques (BO n°22 du 8 juin 2000).

Périodes de fonctionnement:

Période 1 : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Jours de fonctionnement et durée des séances :

Lundi - Mardi - Jeudi – Vendredi - 8 H 30 à 11 H 30 ou 13 H 30 à 16 H 30

Nombre de classes :

Fréquence : 1 séance par semaine pour 1 classe

Durée : 1/2 journée

critères de choix (classés par ordre décroissant) :

1.effectif participant :

Classe de 24 élèves au plus : si un élève au plus échoue, la classe peut être retenue.

Classe de 25 élèves au moins : si deux élèves au plus échouent, la classe peut être retenue.

2.niveau de classe :

Une classe de CM2 dont les élèves en CM1 l'année précédente n'ont pas participé à l'activité, sera de préférence retenue

3.projet de classe :

Pour prendre en compte l'inscription à l'activité kayak, un projet pédagogique transdisciplinaire succinct de la classe devra être joint au formulaire d'inscription.

4.programmation :

Pour les classes restantes, si leur nombre est encore supérieur à 8, une étude de chaque programmation de l'EPS (cycle 3) au regard des projets d'école sera menée pour obtenir le nombre suffisant de classes.

Transport:

Des bus sont mis à la disposition des écoles par la Mairie de Tours.

Matériel mis à disposition :

La base est dotée d'un matériel municipal adapté : bateaux, pagaies, gilets de sauvetage sont fournis par la Mairie de TOURS.

Tenue :

L'enseignant et ses élèves doivent avoir prévu une tenue de sport adaptée à l'activité : survêtement, « K.Way », chaussures fermées (baskets) (pas de bottes). Penser également aux conditions climatiques du moment. Ne pas oublier une tenue de rechange complète.

règles particulières :

Lors du test de natation, les enseignants doivent apporter une liste d'élèves imprimée et avant les séances de kayak, vérifier que les élèves qui n' ont pas réussi au test ne viennent pas à l' activité.

Activité :

L'enseignant évolue comme ses élèves dans une embarcation (canoë ou kayak) ainsi que les deux éducateurs territoriaux.

Les 1^{ères} séances seront axées vers l'apprentissage des manœuvres élémentaires qui doit amener l'élève vers une autonomie de déplacement.

Des situations ludiques sont proposées. elles incitent l'élève à trouver une technique spécifique permettant de résoudre les problèmes liés à l'équilibre, la maîtrise de la pagaie, la propulsion et le contrôle du dérapage du kayak et du canoë. L'évolution est basée sur des évaluations progressives des élèves.

Par la suite, les manœuvres apprises sont exploitées pour développer aussi bien des actions individuelles que collectives (slalom, jeux d'équipe...) et pour découvrir un milieu naturel méconnu.

Remarque :

L'engagement des élèves nécessite une démarche d'apprentissage intégrant la notion de prise de risques éducative dans le cadre d'une activité scolaire.

Les élèves peuvent avoir à se confronter aux intempéries tant que l'on reste dans la notion de prise de risque éducative.. La fréquentation du site n'est remise en cause que par une météo ne permettant pas de naviguer.

Il convient d'informer les parents de ces remarques de façon claire et précise avant le démarrage de l'activité.

Objectifs généraux :

-Mobiliser son répertoire moteur et ses savoirs pour installer des habilités spécifiques à l'activité : coordination d'actions d'équilibre, de propulsion et de conduite.

- S'adapter à l'environnement et gérer les incertitudes qui y sont liées (vent, courant, espace). Mettre en jeu de la capacité d'anticipation.

-Développer l'entraide et la coopération.

Accompagnement pédagogique:

Un dossier pédagogique est disponible à l'inspection de tours centre. il permet de prendre connaissance des contenus d'enseignement proposés par les ETAPS et des exploitations pédagogiques possibles.Une rencontre d'information, nécessaire pour tous les enseignants des classes retenues, sera prévue .

Encadrement :

Une seule classe par demi-journée encadrée par 2 éducateurs :1 éducateur+enseignant=24 élèves maximum ou 2 éducateurs+enseignant=36 élèves maximum.

Si exceptionnellement, un éducateur devait être absent, l'enseignant en serait informé par le responsable de site.

(voir rappel circulaires en vigueur).

Le test kayak obligatoire sera organisé du lundi 10 au vendredi 14 septembre 2012 à la piscine du Mortier

RASPAIL STADE et GYMNASSE

STADE ET GYMNASSE adresse : Entrée Rue Raspail sur le côté de l'école ☎ : 02 47 64 02 40

Description du site :

- Une aire bitumée (60 m x 40 m), terrains de basket-Ball, un sautoir, une piste circulaire (de 200 m).
- Un gymnase (40 m x 20 m) avec vestiaires et sanitaires.



Responsable du site : M. Yves GILBERT

☎ 06 19 45 57 72

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activités proposées :

•Jeux collectifs – Gymnastique - Athlétisme

Coordinateurs Éducation Nationale :

Corinne MARTIN CPC EPS Tours Sud @ corinne.martin@ac-orleans-tours.fr

Laurent MASSE CPC EPS Tours Centre @ laurent.masse@ac-orleans-tours.fr

Transport : à pied

Les écoles de proximité concernées :

- C. Bernard - Diderot - Flaubert - Michelet - Raspail - Velpeau

RASPAIL STADE et GYMNASSE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Écoles et cycles concernés :

L'ouverture des installations est proposée aux écoles : RASPAIL, FLAUBERT, CLAUDE BERNARD, DIDEROT, VELPEAU et MICHELET.

Classes du cycle III (CE2 et CM) : jeux collectifs, activités gymniques et d'expression, activités d'athlétisme.

Classes du cycle 2 (CP et CE1) sur projet.

Périodes de fonctionnement :

Période 1 : du lundi 1^{er} octobre au vendredi 21 décembre 2012

Période 2 : du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Durée des séances :

8h30 à 10h30

Ou

13h30 à 15h30

Transport :

Déplacement à pied.

Bus de ligne possible avec tickets de l'école en cas de mauvais temps (choix de l'enseignant).

Matériel :

- Plots, haies, balles lestées...
- Cerceaux, quilles, balles, ballons, foulards, chasubles.
- Tapis.
- Filets, raquettes, volants pour la pratique du badminton.

Tenue de sport :

- Survêtement et chaussures de sport obligatoires.
- Pour le sport en salle (surtout en période 2 et 3) prévoir des chaussures propres apportées dans un sac personnel.
- Hygiène corporelle = prévoir une serviette de toilette pour s'essuyer le visage et le corps et un maillot de rechange pour le retour en classe.
- La tenue de sport pour le maître est nécessaire.

Les activités et principes de fonctionnement :

Le site multi-activités de RASPAIL offrira, plus particulièrement aux classes de cycle2 à partir du CP) et du cycle3, des activités d'EPS co-enseignées par le professeur des écoles et l' ETAPS ville de Tours.

les activités référées :

- Pour la période 1: jeux collectifs avec ballon et crosses.
- Pour la période 2: activités gymniques à l'intérieur (rouler, sauter, maîtriser une balle, utiliser un bâton, enchaîner des mouvements, s'assouplir...) et aux activités d'expression (acro sport)
- Pour la période 3: activités athlétiques (course rapide, saut, lancer). (Une rencontre événement inter-écoles, préparée tout au long des séances par les élèves,terminera chaque module).

Encadrement :

Le professeur des écoles et un Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives.

VAN HAUWE (DOJO) ou CMS

En face le collège Corneille

Description du site dojo Van Hauwe:

Le dojo de TOURS est une structure sportive de haut niveau située dans le COMPLEXE SPORTIF DE ROCHEPINARD, que la Ville de TOURS prête aux écoles de TOURS :

- le tapis formé de 5 espaces de jeu, soit une aire de sol mou de 765 m² (15 m x 51 m)
- 4 vestiaires collectifs et les toilettes.



Centre Municipal des Sports

le lundi et jeudi pour les écoles de proximité ne nécessitant pas de transport

(DIDEROT, MICHELET, MOLIERE, C.BERNARD)

Responsable du site : Mlle BASMAISON Corine

☎ 06 03 01 74 48

Coordinateur service des sports: M.MIGNON Christian

☎ 06 89 21 83 72

Activités proposées : jeux d'opposition

Coordinateur Éducation Nationale :

Corinne MARTIN CPC EPS Tours Sud

corinne.martin@ac-orleans-tours.fr

Transport : KEOLIS

☎ 06 13 12 27 05

VAN HAUWE (DOJO)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Activité proposée : jeux d'opposition et de coopération

Niveaux des classes concernées et priorités : du CP au CE2

Priorités :

- . les classes qui manquent d'installations sportives disponibles près de l'école.
- . les classes situées en Z.E.P.

Périodes de fonctionnement :

Période 1 : du lundi 1er octobre au vendredi 21 décembre 2012

Période 2 : du lundi 7 janvier au vendredi 29 mars 2013

Période 3 : du mardi 2 avril au vendredi 28 juin 2013

Jours de fonctionnement et durée des séances :

1 séance d'une heure par semaine pour chaque classe de 9H à 11H et de 14H à 16H.

En cas d'absence prévue du maître, non remplacé, celui-ci doit prévenir la semaine précédente le transporteur et l'éducatrice territoriale.

Si l'absence du maître est fortuite, c'est le directeur de l'école qui prévient le plus tôt possible.

Transport:

Des bus sont mis à la disposition des écoles par la Mairie de Tours.

L'organisation des circuits de ramassage s'effectue en fonction du secteur géographique et de l'éloignement entre les classes d'écoles différentes.

matériel mis à disposition :

40 cerceaux, 27 cônes, 20 bâtons, 14 médecine-balls de 1,5 kg, 40 foulards de 4 couleurs, 20 cordes à sauter, des ballons en mousse, 10 cordes de 3 m, 5 m, 10 m pour les jeux ou pour matérialiser des lignes et zones sur le tatami.

tenue - matériel nécessaire :

Il est obligatoire que les enfants et les enseignants aient une tenue appropriée à cette salle de sport spécialisée :

- un pantalon de survêtement (ni pantalon de ville, ni "jean", ni jupe)
- un polo et/ou un haut de survêtement solide

Cette tenue de sport réservée à l'activité sur le tatami sera rangée dans un SAC PERSONNEL. Ces vêtements doivent être PROPRES, ils peuvent être usagés, les prévoir peu fragiles.

Règles particulières :

Les activités sur le tapis se pratiquent les pieds nus, **PROPRES**.

L'enfant ne peut pas pratiquer l'activité avec les vêtements qu'il porte à son arrivée à l'école, le matin (présence de sable) et doit ôter tout objet métallique (montre, bagues, barrettes...)

Activité jeux d'opposition:

Les dix ou onze séances d'une heure sont décrites dans deux UNITES D'APPRENTISSAGE (niveau 1 et 2).

Cette activité fait appel aux JEUX DE TRADITION ENFANTINE, JEUX DE COOPERATION, JEUX COLLECTIFS D'OPPOSITION et JEUX DE LUTTE A DEUX;

Les situations organisées (collectives, en ateliers ou duels) ont pour support les actions suivantes :

- SE DEPLACER - TIRER - POUSSER - PORTER - TRANSPORTER - SOULEVER - MANIPULER - MAINTENIR - IMMOBILISER - RETOURNER
- RENVERSER - DESEQUILIBRER - FAIRE TOMBER - SAVOIR TOMBER.

Dernière séance : tournoi par équipe

Encadrement :

L'activité est pratiquée en CO-EDUCATION : chaque enseignant reçoit l'aide d'une éducatrice municipale agréée par l'Inspecteur d'Académie.

Les deux enseignants travaillent en co-enseignement avec le groupe-classe et définissent les modalités d'intervention adéquates aux situations pédagogiques choisies. La formule la plus communément adoptée sera l'intervention d'un ENSEIGNANT face à un DEMI-GROUPE, chacun agissant en COMPLEMENTARITE selon les objectifs retenus.

Le maître ou la maîtresse développera une organisation privilégiant toutes les situations collectives : jeux du document pédagogique pris en référence ou une pédagogie privilégiant la mise en confiance et la conscience corporelle.

"JEUX DE LUTTE" 52 jeux pour l'école élémentaire.

Éditions REVUE E.P.S. 11, avenue du Tremblay 75012 PARIS.

L'éducatrice municipale aura une approche pédagogique privilégiant les situations "à deux" : à mi-distance et corps à corps

Les situations proposées prendront l'élément important qui est le rapport au sol mou prioritaire dans une telle salle.

Éducatrice municipale : BASMAISON Corine.

En cas d'absence de l'éducatrice territoriale des A.P.S, l'enseignant prend l'engagement de poursuivre seul l'activité sur le tatami ; ainsi il assurera la continuité de l'Unité d'Enseignement.

LES QUATRE DOMAINES DE COMPÉTENCE

C1 – C2 – C3 – C4

1- Réaliser une performance mesurée :

- activités athlétiques (courir, sauter, lancer)
- natation

2 - Adapter ses déplacements à différents environnements :

- orientation
- roule et glisse
- escalade
- équitation
- activités nautiques (kayak ou voile)

ACTIVITES PAR DOMAINES DE COMPETENCES

4 - Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive :

- danse
- accrosport
- arts du cirque
- gymnastique rythmique

3 - S'opposer individuellement ou collectivement :

- jeux de lutte
- jeux de raquette
- jeux collectifs (traditionnels ou codifiés)

Informations utiles

SITES	Responsable Education Nationale	Responsable du site Ville de Tours	transporteur	Responsable Ville Secteur scolaire
LA MILLETIERE	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	ETAPS Patrick LE MOLGAT 06.37.22.37.28	Kéolis 06.13.12.27.05	Christian MIGNON 02.47.70.86.53 06.89.21.83.72 sport-scolaire@ville-tours.fr
LA COUSINERIE	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	ETAPS Céline DEGHAM 06.17.24.03.28	Kéolis 06.13.12.27.05	
GYMNASE CLOUET	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	ETAPS Emilie DENIS 06.21.21.43.62	Kéolis 06.13.12.27.05	
PISCINE DU MORTIER	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	MNS Emmanuel LECOMTE 02.47.34.39.41	Kéolis 06.13.12.27.05	
PISCINE DES TOURETTES	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	MNS Emmanuel LECOMTE 02.47.54.59.91	Kéolis 06.13.12.27.05	
PATINOIRE MUNICIPALE	CPD Blandine MALTERRE 02 47 70 19 15	Annie Boutheloux/Reix 02.47.70.86.31	Kéolis 06.13.12.27.05	
PISCINE G.BOZON	CPC EPS Tours Centre Laurent MASSE 06 61 12 49 64	MNS Marc DARTENCET 02.47.70.86.22	Kéolis 06.13.12.27.05	
STADE /GYMNASE RASPAIL	CPC EPS Tours Centre Laurent MASSE 06 61 12 49 64	ETAPS Yves GILBERT 06.19.45.57.72		
DOJO du BEFFROI	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	ETAPS Corine BASMAISON 06.03.01.74.48	Kéolis 06.13.12.27.05	
DOJO VAN HAUWE	CPC EPS Tours Sud Corinne MARTIN		Kéolis 06.13.12.27.05	
POLE NAUTIQUE	CPC EPS Tours Centre Laurent MASSE 06 61 12 49 64	ETAPS Xavier D'HALLUIN 06.37.22.37.04	Kéolis 06.13.12.27.05	
PISCINE DE LA RICHE	CPC EPS ST CYR	MNS Benoit VILLEGIER 02.47.35.56.20	Kéolis 06.13.12.27.05	
PISCINE DU LAC	CPC EPS Tours Sud Corinne MARTIN	MNS Herman GALVANY 06.76.25.58.10	Kéolis 06.13.12.27.05	
GOLF DE LA GLORIETTE	CPC EPS Tours Centre Laurent MASSE 06 61 12 49 64	Directeur Jacques Van HAUWE 02.47.67.00.32	Kéolis 06.13.12.27.05	
LA CHARPRAIE	CPC EPS Tours Sud Corinne MARTIN	ETAPS Jean-Paul FOURNIE 02.47.28.00.14	Kéolis 06.13.12.27.05	
MOLIERE ST EXUPERY (Tir à l'arc)	CPC EPS Tours Nord Claire BEY 02.47.70.19.06	ETAPS Xavier D'HALLUIN 06.37.22.37.04		
HOCKEY KIN-BALL	CPC EPS Tours Centre Laurent MASSE 06 61 12 49 64	ETAPS Sandy COQUERET 06.64.30.18.52		

